

PROCURATION POUR LE RETRAIT D'UN DIPLÔME

Si le candidat est mineur et ne peut venir récupérer son diplôme, il a la possibilité, sous réserve de l'accord de ses représentants légaux, de donner une procuration à une tierce personne majeure pour le retrait du diplôme.

Je soussigné(e) (titulaire du diplôme) :

- ✓ NOM de naissance :
- ✓ Prénom :
- ✓ Date et lieu de naissance :
- ✓ Adresse :

Donne procuration à :

- ✓ NOM :
- ✓ Prénom :
- ✓ Date et lieu de naissance :

Pour retirer mon diplôme :

- ✓ Série :
- ✓ Année d'obtention :

Fait à..... Le.....

Signature du titulaire du diplôme

Signature de la personne retirant le diplôme

Signature d'un des représentants légaux
du titulaire mineur du diplôme (pour retrait par une
personne majeure)

IMPORTANT :

Lors de présentation de la procuration, il sera nécessaire de vous munir de :

- ✓ **La photocopie de la pièce d'identité du titulaire du diplôme ;**
- ✓ **La pièce d'identité de la personne mandatée.**